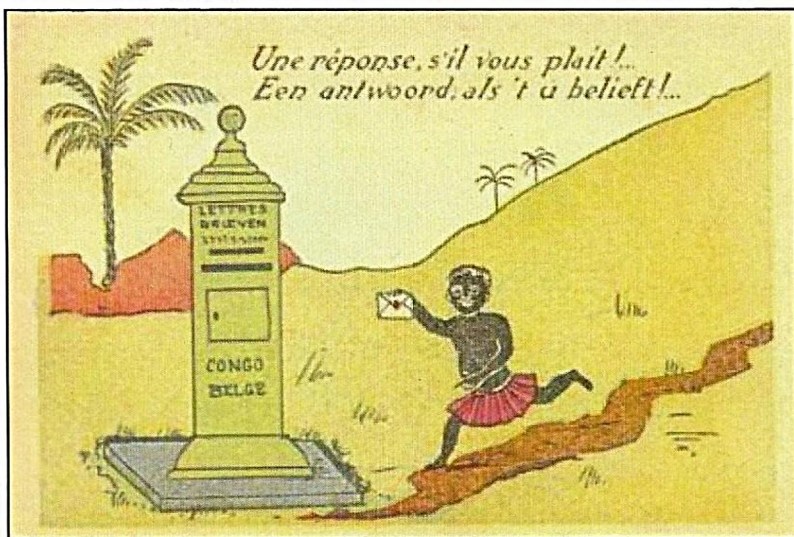


Périodique – Bureau de dépôt : 5620 Florennes

BULLETIN 30 - décembre 2019

LES CAHIERS DU CONGO



Destinataire

ISSN 0775-9576

Revue philatélique trimestrielle



En cas de non-distribution, retour à
Ch. Hénuzet – Place Saint Roch, 30 – 5620 Florennes

Les Cahiers du Congo

Revue trimestrielle paraissant en septembre, décembre, mars et juin. - Toute contribution rédactionnelle est la bienvenue. Elle est à envoyer à : cahiersducongo@hotmail.com.

Toute reproduction est interdite sans autorisation écrite.

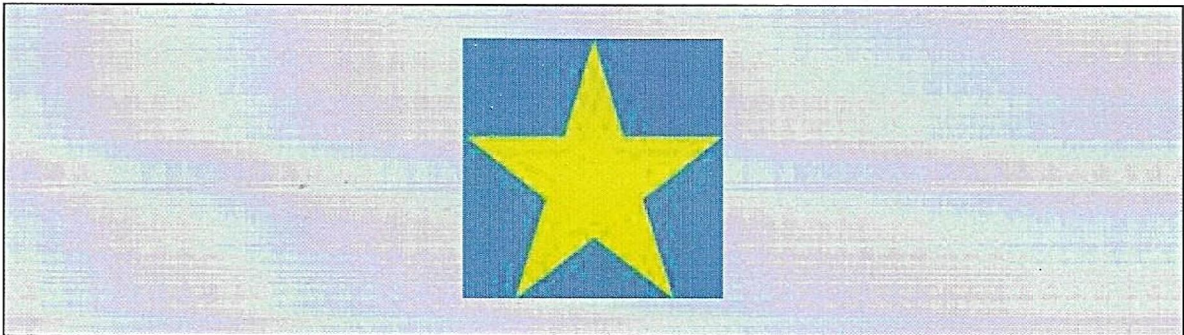
Editeur responsable : Th. Frennet - Rue La Rue, 17 – 1420 Braine-l'Alleud

Comité de rédaction : J. P. Flamand, Th. Frennet, Ch. Hénuzet, M. Hopperets, B. Lockhart, M. Oblin, Ch. Stockmans

Abonnement : 16 € à verser au compte BE 12 7320 2753 2792 (Bic : CREGBEBB) des Cahiers du Congo.

Anciens numéros : Les anciens numéros ont été réimprimés : 16 € pour quatre

Prix au numéro : 5 €



Document de la couverture : Aérogramme spécial de vœux de Bonne Année 1945 écrit en décembre 1944 par le lieutenant Brichard du 12ème Squadron, 3ème Wing S.A.A.F. (South African Air Force) stationné à cette époque-là à Ancône lors de la campagne d'Italie. Signature du lieutenant (Franking) sous le petit triangle avec un 3. Cachet de censure violet à 5 côtés "RAF CENSOR 409" apposé par l'officier censeur du squadron. Oblitéré A.P.O.-U.M.P.K. 10 le ? Poste de campagne dont dépend le 3ème Wing SAAF à ce moment-là. Ouvert par la censure militaire britannique de la base dont fait partie le 3ème Wing qui place sa bande de censure "OPENED CENSOR Army Form W3424" et appose son cachet circulaire violet du 7 DEC 1944 (type R20). Transporté jusqu'au Caire et de là par avion BOAC jusqu'à Elisabethville (CA le 25/12/44) puis Jadotville (CA le 30/12/44).

Sommaire

Une lettre volcanique	3
Cachets circulaires 23 mm	7
Nouvelle ligne du Kasai octobre 39	9
La censure du lac Tanganyika	18

Une lettre volcanique

M. Oblin

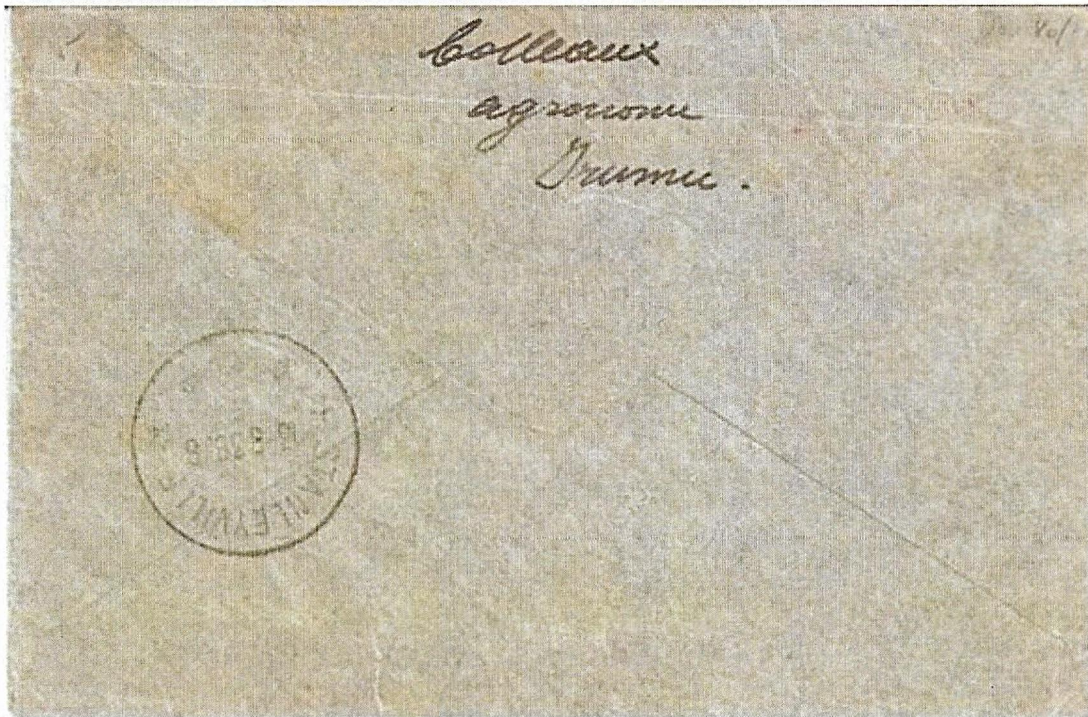
Un ami philatéliste (merci Thierry !) me communique le scan d'une lettre transmise par poste aérienne, au port de 7,50 F sous forme de 2 timbres à 1,50 F de l'émission de poste aérienne de 1934 et du timbre à 4,50 F du bloc « Parcs Nationaux » de 1937. Ces timbres portent une oblitération d'Irumu le 10.05.38 à 10 h. Irumu se trouve au nord-est du Congo, dans le district de l'Ituri et la province de Stanleyville. Notre lettre porte en outre au verso un cachet à date de transit de Stanleyville, daté du 13-5-38 à 8 h.



Cette lettre pourrait paraître somme toute assez banale. Elle est en effet fort semblable à beaucoup d'autres de cette époque. Au verso figure le nom de l'expéditeur, M. Colleaux, agronome à Irumu. Une petite recherche dans ma documentation personnelle m'a appris le prénom de ce Monsieur Colleaux : Léon, ainsi que sa profession : agronome de l'Etat. Quant au destinataire de la lettre... Regardez bien attentivement... Il s'agit d'Haroun Tazieff, personnage connu, dont la vie fut loin d'être banale ! Ses relations avec la Belgique et le Congo sont multiples, comme nous allons le voir.

Haroun Tazieff naît à Varsovie le 11 mai 1914, citoyen de l'Empire russe, car Varsovie, en 1914, fait partie de la Russie des Tsars. Son père, Sabir Tazieff, né en 1885, est un musulman Tatar de la famille des princes Dachkine. Il est médecin militaire dans l'armée tsariste. Malheureusement Sabir Tazieff décédera au front dès les premiers jours de la guerre 14-18. Le tout jeune Haroun n'a donc pas connu son père...ou tellement peu.

La mère d'Haroun Tazieff, Zénitta Klupta (1886-1984) est née à Dvinsk d'un père médecin juif, Illias Klupt, et d'une mère chrétienne orthodoxe, Sophie Arianoff, fille du gouverneur de la forteresse de Dvinsk, Sawa Philipovitch von Arian, dont les enfants prirent le nom d'Arianoff. La mère d'Haroun était docteur en sciences naturelles et chimie et licenciée en sciences politiques de l'Université Libre de Bruxelles. Excusez du peu, pour une femme à l'époque, c'est pour le moins exceptionnel !



C'est en effet pendant leurs études à Bruxelles, que les futurs parents d'Haroun, lui étudiant en médecine, elle en sciences, se sont connus. Ils se sont mariés à Bruxelles en 1906. Leur premier enfant, Salvator, n'a vécu que deux mois. En 1913, ils décidèrent de retourner en Russie. Mal leur en pris en quelque sorte puisque Sabir fut tué en 1914. Sa femme Zénitta n'a cependant appris la mort de son mari qu'en 1919, après la guerre.

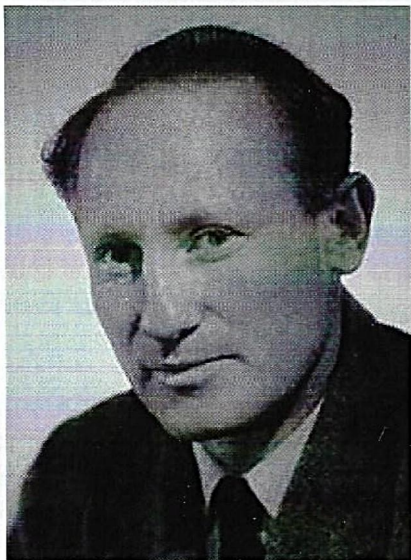
En 1921, le jeune Haroun Tazieff âgé de 7 ans émigra en Belgique avec sa mère, fuyant le régime communiste qui s'était installé en Russie. La guerre entre Russes rouges et Russes blancs avait tourné à l'avantage des premiers. Haroun est alors apatride et ce, pour quinze ans.

En 1922, Zénitta, son fils Haroun et le poète belge Robert Vivier partirent vivre une année en France, à Asnières-sur-Seine. Robert Vivier et Zénitta se marièrent à Neuilly en juin 1922. Robert Vivier, auteur plutôt oublié à l'heure actuelle, était un poète et écrivain estimé à l'époque. Il a écrit, notamment, une biographie de Louis Antoine, fondateur belge d'un mouvement philosophico-religieux qui porte son nom, l'antoinisme. Robert Vivier fera d'Haroun son fils adoptif et son légataire universel. Haroun Tazieff avait coutume de dire de Robert Vivier qu'il était son « plus que père ».

En 1923, Haroun et sa famille sont de retour en Belgique. Ses études secondaires se dérouleront à l'athénée royal de Saint-Gilles. Il est très sportif, footballeur affilié au Daring, club bruxellois légendaire, puis, en 1935, à Gembloux Sport pendant ses études à la Faculté agronomique. Il est aussi et surtout joueur de rugby. En 1936,

Haroun Tazieff finit enfin par obtenir la nationalité belge. Il fut en outre champion de Belgique universitaire en boxe et même sélectionné pour les Jeux Olympiques de Berlin en 1936, mais sa mère lui interdit de s'y rendre : il n'était pas question qu'il défile devant Hitler. Notons aussi incidemment dans sa biographie sportive que, lors d'un long séjour au Congo Belge, il fut champion de boxe du Katanga, lorsqu'il y travaillait comme ingénieur-prospecteur de gisements de minerais de zinc et d'étain.

Après ses études secondaires à Bruxelles, il obtint le diplôme d'ingénieur agronome à la Faculté des sciences agronomiques de Gembloux. En 1938, il effectue son service militaire dans l'armée belge. C'est l'époque de notre lettre, expédiée par un ingénieur agronome d'Irumu : un agronome qui écrit à un autre agronome, quoi de plus normal ?



En 1939, Haroun est mobilisé dans une unité d'élite de l'armée belge, les Chasseurs Ardennais. La Belgique mobilise mais en France, c'est « la drôle de guerre », de septembre 39 à mai 40 : pendant cette période, la France et la Grande-Bretagne sont en guerre contre l'Allemagne, suite à l'invasion de la Pologne, leur alliée, par les troupes d'Hitler ; mais en fait (presque) rien ne se passe.

Démobilisé fin mai 1940 lorsque la Belgique capitule, Haroun Tazieff milite ensuite dans la Résistance et obtient, en 1944, son diplôme d'ingénieur géologue et d'ingénieur des mines de l'Université de Liège où il s'était inscrit car l'Université Libre de Bruxelles est fermée. A l'époque, les autorités occupantes favorisaient certaines études universitaires, ce qui permettait à l'étudiant d'échapper au service du travail obligatoire. Le but des Allemands était de favoriser certains diplômés qui seraient bien utiles après, pensaient-ils, la victoire finale du Reich.

C'est au cours de cette période de la Résistance qu'il a formé un couple avec une amie d'enfance, Betty Lavachery (née Limbosch), directrice d'une maison d'enfants à Lasne, où elle cache de jeunes Juifs. Haroun Tazieff et Betty Lavachery participent aux réseaux d'évasion d'aviateurs venus d'Angleterre et de prisonniers russes évadés des mines de charbon de Belgique et du nord de la France. En août 1945 leur naît un fils, Frédéric Lavachery, qui porte le nom d'épouse de sa mère mariée à un Jean Lavachery, officier belge prisonnier en Allemagne jusqu'en 1945. Frédéric Lavachery s'attache maintenant depuis de nombreuses années à garder la mémoire de son père Haroun Tazieff et de son œuvre.

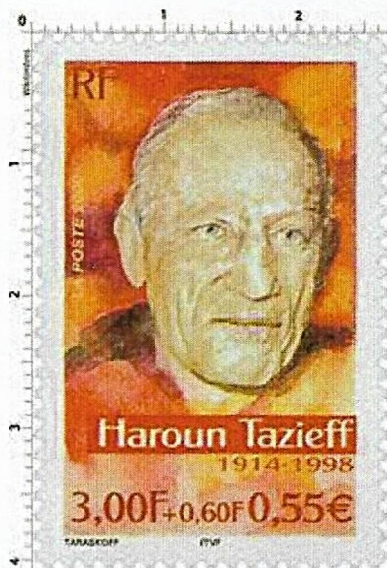
Peu après la guerre, Haroun Tazieff part travailler au Congo Belge. Il commence alors à s'intéresser aux volcans et observe de près l'éruption d'un volcan né quelques jours auparavant, qu'il baptise du nom du lieu-dit le plus proche, Kituro, cratère voisin du Nyamuragira. Il explore aussi le lac permanent de magma du Nyiragongo. C'est une révélation pour lui et, dès lors, il choisit de se consacrer à la volcanologie, aidé et accompagné d'un ami rencontré à l'Université de Liège, Armand Delsemme, lui aussi passionné par les volcans. Suivent alors plusieurs campagnes d'étude de volcans au Congo Belge et ailleurs dans le monde.

Haroun Tazieff n'en reste pas là et devient aussi un des compagnons du Commandant Jacques-Yves Cousteau sur la Calypso, dès 1951. Il s'installe en France en

1953, tout en poursuivant sa carrière de volcanologue sous le contrôle scientifique du professeur Ivan de Magnée de l'Université Libre de Bruxelles dont il est l'assistant dès son retour du Congo en 1949. En 1957, il devient chargé de cours dans cette même université. L'auteur du présent article tient à préciser qu'Haroun Tazieff lui-même se déclarait volcanologue (et non vulcanologue) car il étudiait les volcans et non Vulcain (dieu romain des enfers) !

En 1970, il se décide à demander la naturalisation française après le départ du Général de Gaulle (qu'il détestait !) et l'obtient en 1971, perdant alors automatiquement la nationalité belge. Haroun Tazieff fut donc belge pendant 35 ans ! En 1953, il épouse Pauline de Ways-Ruart d'Elzius (1914-1953), mais celle-ci décède quelques mois plus tard. Il se remarie en 1958 avec France Depierre (décédée en 2006), une amie de longue date, rencontrée en 1939 lors d'un séjour dans les Alpes.

Politiquement, Haroun Tazieff est un homme de gauche. Son soutien à François Mitterrand et sa renommée mondiale lui valent d'être chargé de la prévention des risques naturels et technologiques majeurs par François Mitterrand en 1981, lors de



l'accession de celui-ci à la présidence de la République française. Plus tard cependant, dénonçant ce qu'il estime être les excès de l'écologie politique au détriment d'une étude sérieuse de l'écologie et déçu par la politique politicienne, il préfère retourner à ses recherches. Haroun Tazieff a exposé celles-ci à l'intention du grand public dans une trentaine d'ouvrages publiés entre 1951 et 1996 et dans plusieurs films documentaires qu'il réalise lui-même. Haroun Tazieff s'occupera également de politique locale en France. Il meurt le 2 février 1998, à l'âge de 83 ans et est enterré au cimetière de Passy à Paris.

Deux ans après sa mort, en 2000, la poste française lui rendit hommage en émettant un timbre en son honneur. La philatélie peut aussi nous faire découvrir les hommes, et une simple lettre nous a rappelé un grand scientifique et un grand homme.

Les cachets circulaires de 23 mm.

Keach type 1

Michel Hopperets

LISALA

Localité située dans la Province de l'Equateur, district des Bangala. En date du 1^{er} janvier 1905, la sous-perception d'Umangi a été transférée à Lisala.

Un seul cachet de 23 mm y a été employé ; mesures angulaires : 125° / 274° (voir fig. 1).



fig. 1



fig. 2

LUALI

Localité située dans la Province du Congo-Kasaï, district du Bas-Congo. Une sous-perception y a été ouverte par arrêté du 30 juillet 1898.

Keach et Heim ont recensé trois cachets différents de 23 mm dont un utilisé au 19^{ème} siècle :

Luali 1.1 : 114° / 261° (utilisé au 19^{ème} siècle)

Luali 1.2 : 115° / 268°

Luali 1.3 : 120° / 267° (voir fig. 2)

Malgré l'utilisation de 3 cachets différents, les oblitérations de Luali sont peu fréquentes, tout particulièrement Luali 1.1.

LUEBO

Localité située dans la Province du Congo-Kasaï, district du Kasaï. Une sous-perception a été ouverte à Luebo le 1^{er} juin 1914. Ce bureau a été promu au rang de perception par ordonnance du 3 mars 1922.

Un seul cachet de 23 mm y a été utilisé dont les mesures angulaires sont 107° / 263° (voir fig. 3).



fig. 3

LUKAFU

Lukafu est située dans la Province du Katanga, district du Haut-Luapula.

Un bureau de sous-perception a été ouvert à Lukafu le 1^{er} juillet 1908.

Ce bureau a reçu 2 cachets de 23 mm qui présentent la particularité d'avoir le millésime constitué de deux caractères mobiles (par exemple 09 pour 1909). Ceci a pour conséquence que l'on peut uniquement se baser sur un seul angle pour différencier les 2 cachets. Ces angles étant quasi identiques (130° pour Lukafu 1.1 et 131° pour Lukafu 1.2), il faut recourir à un autre moyen pour faire la distinction.

Ceci est assez facile à réaliser ; il suffit de mesurer la largeur de la lettre K qui est de 2,0 mm dans le cas de Lukafu 1.1 et de 1,8 mm pour Lukafu 1.2.



Fig. 4



Fig. 5

Autre particularité intéressante à relever : le cachet Lukafu 1.1 a été utilisé à Elisabethville d'avril 1910 à mars 1911, ce bureau, ouvert après celui de Lukafu, n'ayant pas encore reçu de cachet à son nom (voir fig. 4), une carte-vue expédiée d'Elisabethville par recommandé et portant une oblitération Lukafu 1.1

Il est intéressant de rechercher du courrier revêtu des 2 cachets, Lukafu 1.2 au départ et Lukafu 1.1 comme cachet de passage à Elisabethville pendant cette période (voir fig. 5). Le cachet Lukafu 1.1, durant la période d'utilisation à Elisabethville, présente

généralement la caractéristique : heures bloquées (rectangle à l'endroit où aurait dû apparaître l'heure).

LUKULA

Lukula est située dans la Province du Congo-Kasaï, district du Bas-Congo.

Une sous-perception a été ouverte à Lukula le 1^{er} juin 1912. Fig. 7



Keach a identifié 2 cachets de 23 mm différents portant la dénomination Lukula : Lukula 1.1 (mesures angulaires 117° / 269°) et Lukula 1.2 (121° / 269°). Fig. 6

Pour les distinguer, il est plus aisé de mesurer la largeur de la lettre K qui est nettement différente : 2 mm pour Lukula 1.1 (voir fig. 6) et 1,6 mm pour Lukula 1.2 (voir fig. 7). L'oblitération Lukula 1.1 se rencontre avant la date d'ouverture officielle du bureau de poste, dès 1907; ce cachet pourrait avoir eu un usage fiscal.



LUKUNGU

Localité située dans la Province du Congo-Kasaï, district du Bas-Congo. Une sous-perception a été ouverte à Lukungu le 1^{er} juillet 1896. Ce bureau a été transféré à Tumba par arrêté du 26 novembre 1896.

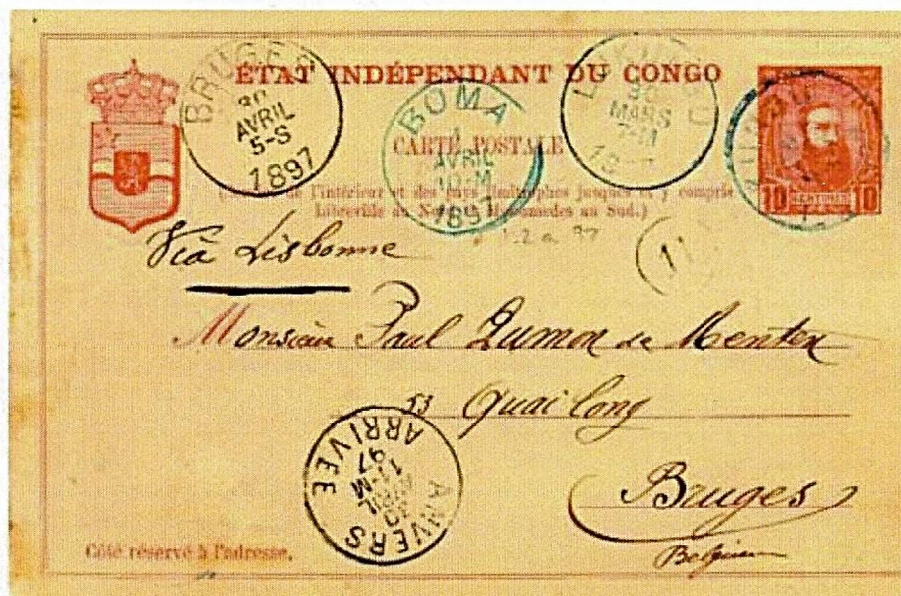


fig. 8

Le seul cachet de 23 mm utilisé à Lukungu porte les mesures angulaires 160° / 300° (voir fig. 8). Il a été utilisé à Tumba, après le transfert du bureau, jusqu'en 1898.

ERRATUM

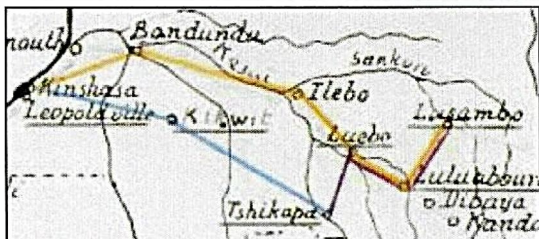
A la page 18 du Bulletin 29 de septembre 2019, dans le paragraphe consacré au bureau de Léopoldville, il est mentionné que le bureau de Léopoldville a été ouvert le 1^{er} mai 1899. Il s'agit bien entendu du 1^{er} mai 1889.

25 octobre 1939.
Ouverture de la nouvelle ligne du Kasai par
SABENA AFRIQUE

J. P. Flamand

Historique :

itinéraire avant le 24.10.39



ouverture de la ligne
le 25 octobre 1939

prolongement de la ligne
le 30 octobre 1939

Léopoldville / Tshikapa et Kikwit / Tshikapa

- 1) lettre oblitérée à LEOPOLDVILLE le 25-10-39.-6 h
Cachet spécial bleu sur 3 lignes utilisé à Léopoldville le 25 octobre.
- 2) carte oblitérée à KIKWIT le 25-10-39.-8 h Cachet spécial noir sur 2
lignes de Tshikapa

lors du **vol retour du 26 octobre 1939.**

1) et 2) cachets d'arrivé à Tshikapa le 25-10-39 17 h (verso).

Tarif : imprimé intérieur 0.10 F + 0.50 F/50 g de surtaxe aérienne = 0.60 F





Léopoldville / Kikwit



Lettre oblitérée à LEOPOLDVILLE 1 le 25-10-39.-6 h
 Cachet spécial bleu sur 3 lignes utilisé à Léopoldville le 25 octobre.
 Cachet d'arrivée à KIKWIT le 25-10-39.-15 h (verso).

Léopoldville / Tshikapa / Lusambo



Lettre oblitérée à LEOPOLDVILLE le 23-10-39.-17 h

Cachet spécial noir sur 3 lignes utilisé à Léopoldville **avant le 25 octobre**.

Cette première liaison se terminait à Tshikapa le 25 octobre mais comme cette lettre est adressée à Lusambo, elle a attendu la première liaison du 30 octobre.

Cachet d'arrivée à LUSAMBO le 31-10-39.-11 h (verso).

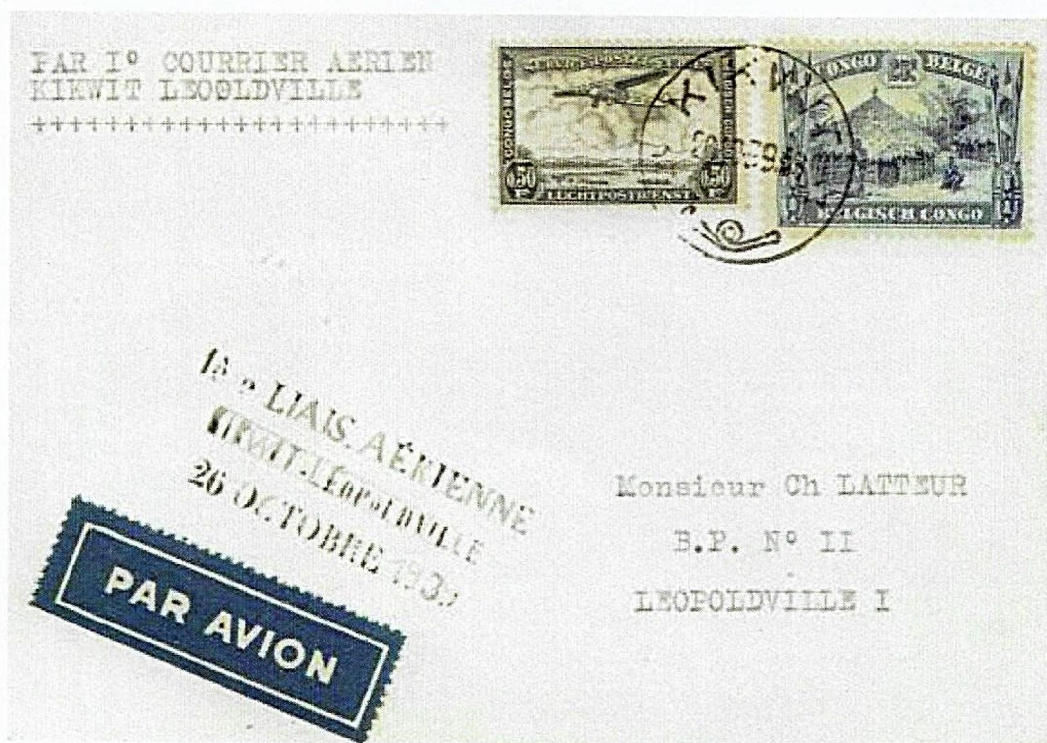
Vol retour du 26 octobre 1939

Tshikapa / Kikwit



Carte oblitérée à TSHIKAPA le 26-10-39.-7. Cachet spécial noir sur 2 lignes de Tshikapa. Cachet d'arrivée à KIKWIT le 26-10-39.-15 h (verso).

Kikwit / Léopoldville



Carte oblitérée à KIKWIT le 26-10-39.-10 h Cachet spécial noir sur 3 lignes de Kikwit. Cachet d'arrivée à LEOPOLDVILLE I le 26-10-39.-17 h (verso).

Tarif : imprimé intérieur 0.10 F + 0.50 F/50 g de surtaxe aérienne = 0.60 F

30 octobre 1939 - Prolongement de la ligne

Historique : prévue le 26 octobre, c'est le **30 octobre 1939** que la nouvelle ligne du Kasai jusque Lusambo fut mise en service, à raison d'un vol aller-retour par semaine.

ALLER			RETOUR		
Léopoldville	départ	lundi 30 8 h	Lusambo	départ	mardi 31 13 h
Kikwit	départ	lundi 30 11 h	Luluabourg	départ	mercredi 1 8 h 30
Tshikapa	départ	lundi 30 13 h 40	Luebo	départ	mercredi 1 9 h 50
Luebo	départ	lundi 30 15 h	Tshikapa	départ	mercredi 1 11 h.
Luluabourg	départ	lundi 30 16 h 20	Kikwit	départ	mercredi 1 12 h
Lusambo	arrivée	lundi 30 17 h 20	Léo.	Arrivée	mercredi 1 14 h 30

Tshikapa / Luluabourg et Tshikapa / Luebo



Lettres oblitérées à TSHIKAPA le 26-10-39.-7 h
Cachet d'arrivée à LULUABOURG le 30-10-39.-18 h (verso).

Tarif : 1) imprimé intérieur 0.10 F + 0.50 F/50 g de surtaxe aérienne = 0.60 F
2) l'affranchissement est trop élevé de 0.30 F.

Kikwit / Luluabourg et Kikwit / Lusambo

1) et 2) lettres oblitérées à KIKWIT le 25-10-39.-8 h. Transportées jusque Tshikapa pour être chargées à bord de l'avion effectuant la première liaison le 30 octobre.

1) et 2) cachet d'arrivée à TSHIKAPA le 25-10-39.-17 h (verso)

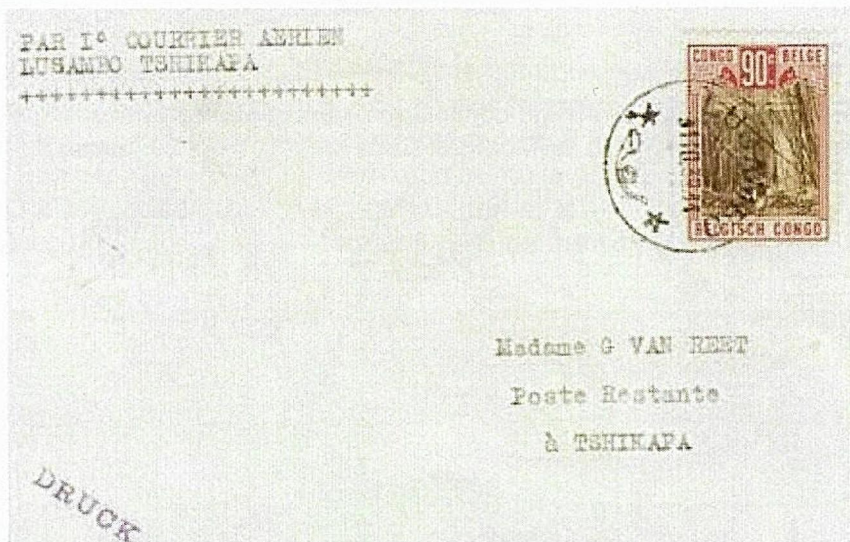
1) cachet d'arrivée à LULUABOURG le 30-10-39.-18 h (verso)

2) cachet d'arrivée à LUSAMBO le 30-10-39.-11 h

Tarif : 1) et 2) imprimé intérieur 0.10 F + 0.50 F/50 g de surtaxe aérienne = 0.60 F



**Vol retour du 31 octobre 1939
Lusambo / Tshikapa**



Lettre oblitérée à LUSAMBO le 31-10-39.-11 h
Cachet d'arrivée à TSHIKAPA le 1-11-39.-11 h (verso)

**Tarif : imprimé intérieur 0.10 F + 0.50 F/50 g de surtaxe aérienne = 0.60 F;
l'affranchissement est trop élevé de 0.30 F.**

Luluabourg / Léopoldville



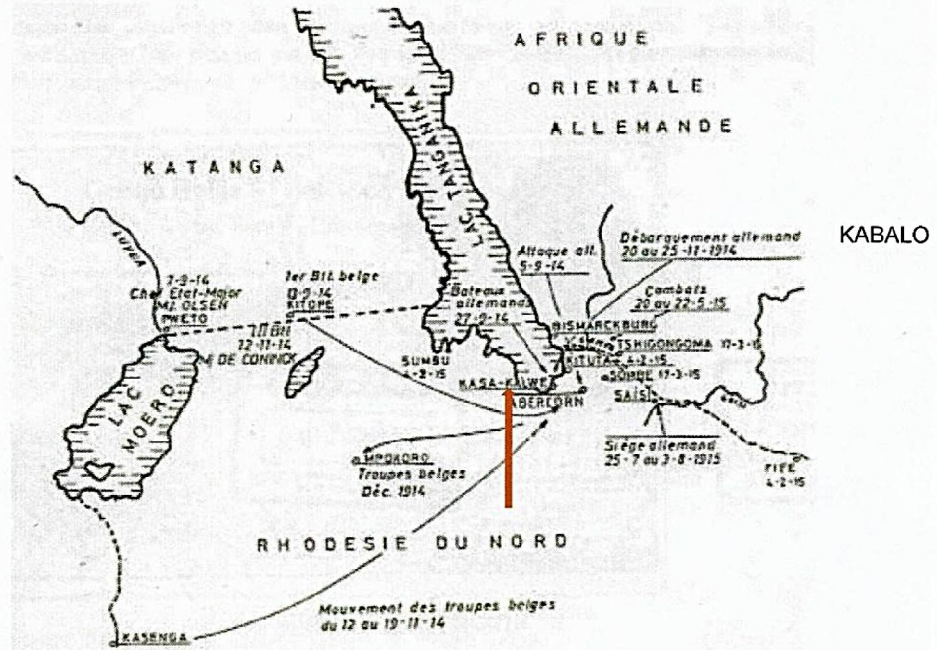
Lettre oblitérée à LULUABOURG le 31-10-39.-9 h.
Cachet d'arrivée à LEOPOLDVILLE I le 1-11-39.-15 h (verso).

Tarif : imprimé intérieur 0.10 F + 0.50 F/50 g de surtaxe aérienne = 0.60 F

Sélection du Cahier. La censure du lac Tanganyika

R .Bogaert

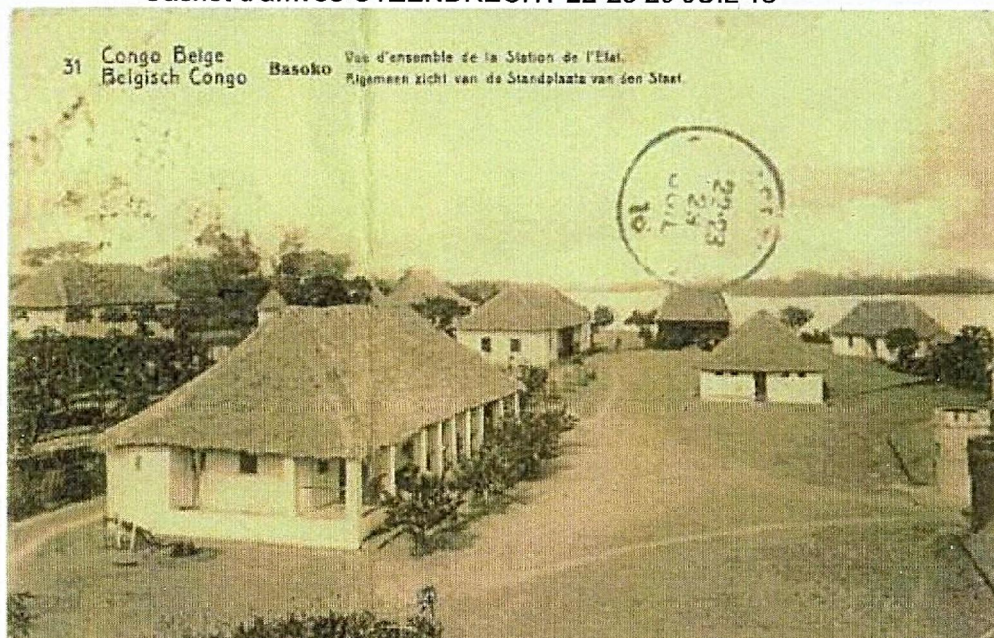
Dès septembre 1914, des troupes belgo-congolaises se portent à l'aide des Anglais dans la poche d'Abercorn, dans le nord de la Rhodésie. Cette opération durera jusque fin octobre 1915.



Pendant toute cette période, on ne connaît pas de cachet ni de bureau de poste militaire, hormis l'un ou l'autre cachet de censure.

Entier postal n° 42 vue 31 (Basoko) 5 centimes vert.

Cachet d'arrivée OTZENDRECHT 22-23 29 JUL 16



Au verso ;

Oblitération de KABALO 7-9 4 JUIL 1916 du type 1.1 tDMY (début d'utilisation du cachet à heure double, utilisé jusqu'en 1922). S.M. (Service Militaire).

Griffe encadrée sur 2 lignes « CENSUUR GEPASSEERD » Censure Pays-Bas.

En travers, griffe linéaire à l'encre violette sur 2 lignes ;

Défense du Tanganyika * Etat-major VU POUR LA CENSURE



Un second courrier :

Lettre recommandée envoyée vers La Haye (Pays-Bas) via la poste militaire de la force publique congolaise.

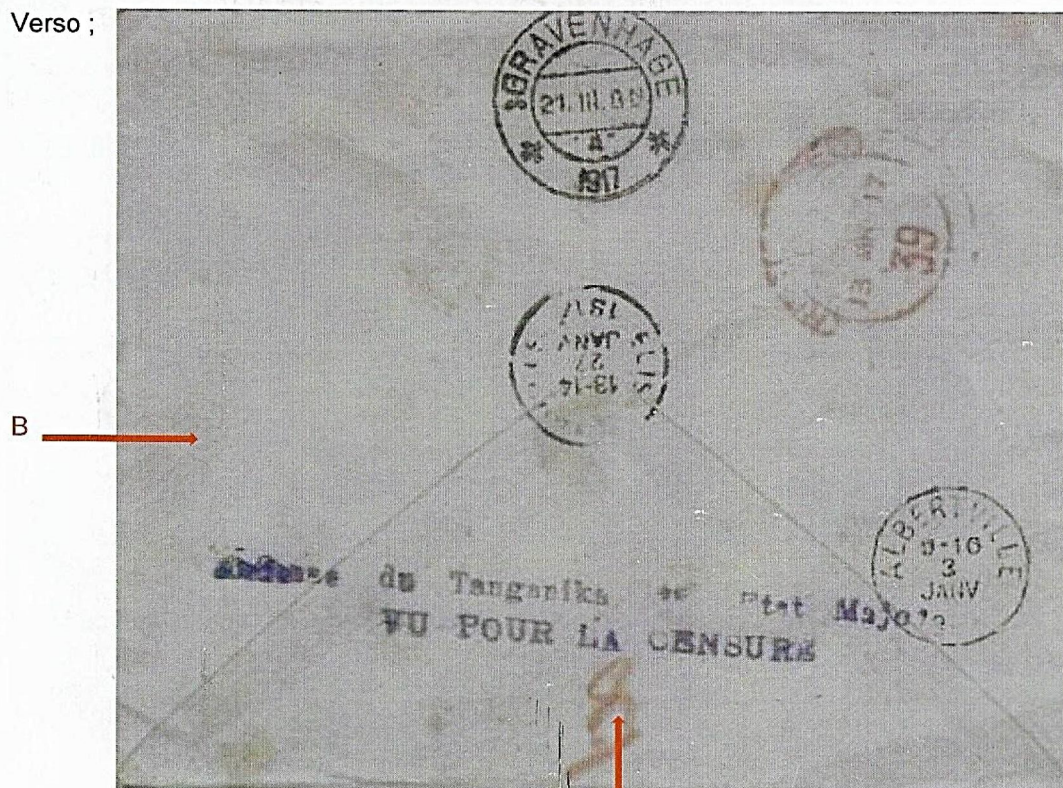


La lettre, envoyée par le militaire L. Tillier (A) : inscription de son nom – grade et situation en biais dans le coin inférieur gauche), bénéficie de la franchise militaire et est de ce fait

exempte de timbre pour le tarif de la lettre. Le militaire doit seulement payer le tarif du recommandé (25 centimes en 1916) ; tarif réalisé avec un timbre à 25 centimes (COB RU N° 31A) surcharge courte « Est Africain Occupation Belge – Duitsch Oost Afrika Belgisch Bezetting »

Le timbre et la vignette recommandée « R Poste milit Leger post 4 » sont oblitérés du cachet BPCVPK N° 4 du 2 JANV 17

Verso ;



B : Griffe linéaire sur deux lignes bleues + paraphe en rouge

Défense du Tanganyika * Etat-major VU POUR LA CENSURE

Cachets de passage : « Albertville » 9 -10 3 janv 19.. Type 1.2 tDMY

« Elisabethville » 13 - 14 27 janv 1917 Type 1.3 tDMY

Passage par l'Angleterre cachet rouge Registered 39 13 MR 17

Cachet d'arrivée aux Pays-Bas : «S Gravenhage » 21. III. 8n 1917

Bibliographie : recherche personnelle

JM Frenay Les Postes Militaires Belges dans l'Est Africain Allemand